SYNDICAT PROFESSIONNEL
DES FABRICANTS DE FILS ET CÂBLES
ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION

Déjeuner de Presse

20 juin 2024

2023 - Une année de résilience
2024 - Une année de rééquilibrage

Ralentissement de l'activité globale des adhérents du SYCABEL

Des perspectives porteuses à moyen terme

Relations Presse :

Catherine Barret-Bonnin - Tél : 06 10 85 87 32 - Courriel : mcbarret.bonnin@gmail.com

Intervenants

Franck Baron	Président du SYCABEL, Directeur Général de PRYSMIAN France et Belgique
Jacques de Heere	Vice-Président du SYCABEL en charge des Télécoms, Vice-Président du Comité Stratégique de Filière « Infrastructures Numériques », PDG d'ACOME
Philippe Armand	Délégué Général du SYCABEL
Francis Rouet	Délégué Général Adjoint du SYCABEL

Philippe Armand a rejoint le SYCABEL pour succéder à Marie-Thérèse Blanot au poste de Délégué Général le 1er septembre 2023.

L'industrie française du câble emploie près de 7 000 personnes sur 60 sites répartis dans 70 % des régions. La taille moyenne des câbleries est de 200 personnes.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Ralentissement de l'activité globale des adhérents du SYCABEL en 2023

Après l'euphorie des années « post-covid », l'année 2023 a été décevante pour l'industrie française du câble.
L'activité s'est maintenue à un niveau satisfaisant dans les domaines du transport d'énergie et des industries automobile et aéronautique.
En revanche, les résultats sont en berne sur les autres marchés. Ainsi, les volumes enregistrés sur le marché des réseaux de distribution d'énergie sont inférieurs aux attentes, tandis que le secteur du bâtiment accuse un début de récession.
Pour sa part, le réseau des télécoms affiche un très fort recul, en raison non seulement de l'achèvement programmé du plan France Très Haut Débit, mais aussi de la part de marché toujours croissante des importations, notamment asiatiques.

► Morosité dans les rangs de l'industrie du câble

Les résultats des fabricants de fils et câbles électriques et de communication et leurs accessoires se sont inscrits en recul au cours de l'année 2023. Tout en intégrant les variations des cours des matières premières, leur chiffre d'affaires s'est établi à **3,5 milliards d'euros**, en baisse globale de 9 % par rapport à 2022.

Il faut souligner, comme tous les ans, l'incidence sur les résultats globaux du marché des câbles sous-marins qui évolue au rythme de projets cycliques. Si l'on exclut ce segment, le recul des ventes est de l'ordre de 12 % en 2023 par rapport à 2022.

Les exportations, quant à elles, représentent 54 % du chiffre d'affaires total, s'inscrivant en léger retrait par rapport à l'exercice précédent.

Le poids des matières premières étant prépondérant dans le prix de revient des câbles, la flambée des cours constatée au premier semestre de 2022 avait affecté très durement les adhérents du SYCABEL.
Après leur baisse intervenue au second semestre de 2022, l'année 2023 a été marquée par une relative stabilité du cuivre et une tendance légèrement baissière de l'aluminium. Leurs cours sont toutefois restés à un niveau élevé par rapport à la situation pré-covid : + 41% pour le cuivre et + 25% pour l'aluminium. En ce qui concerne les polymères (PVC et Polyéthylène), leurs prix ont évolué à la baisse en 2023.

Il faut souligner que l'envolée des cours du cuivre et de l'aluminium observée depuis fin avril 2024 tient de nouveau le SYCABEL en alerte.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Répartition du chiffre d'affaires global en 2023

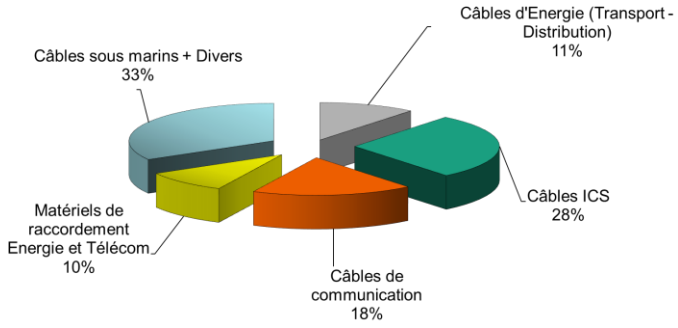

Evolution et répartition du chiffre d'affaires de 2010 à 2023 en M€ HT

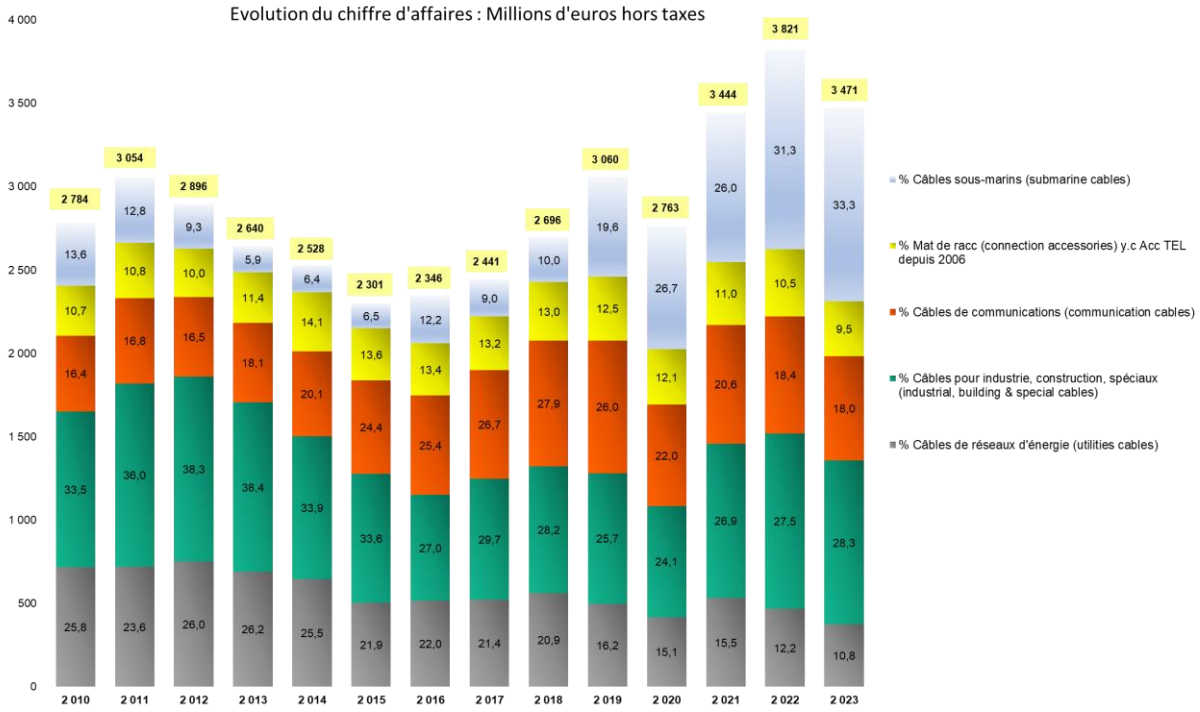

Considérée sur une période de 13 ans, la répartition des ventes réalisées par les membres du SYCABEL se caractérise par une certaine fluctuation.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Répartition des ventes en valeur

Dans un cycle de hausse, la part des câbles sous-marins s'élève à 33,3%.
Les câbles d'énergie représentent 10,8 % des ventes, accentuant leur baisse.
Après plusieurs années de croissance soutenue jusqu'en 2018, les câbles de communication poursuivent leur chute et ne représentent plus que 18 % du chiffre d'affaires.
La part des câbles pour l'industrie et la construction croît légèrement à 28,3 %.
Les matériels de raccordement continuent de reculer à 9,5 % des ventes.

Production globale de câbles de 2010 à 2023
(milliers de tonnes et de km de fibres optiques)

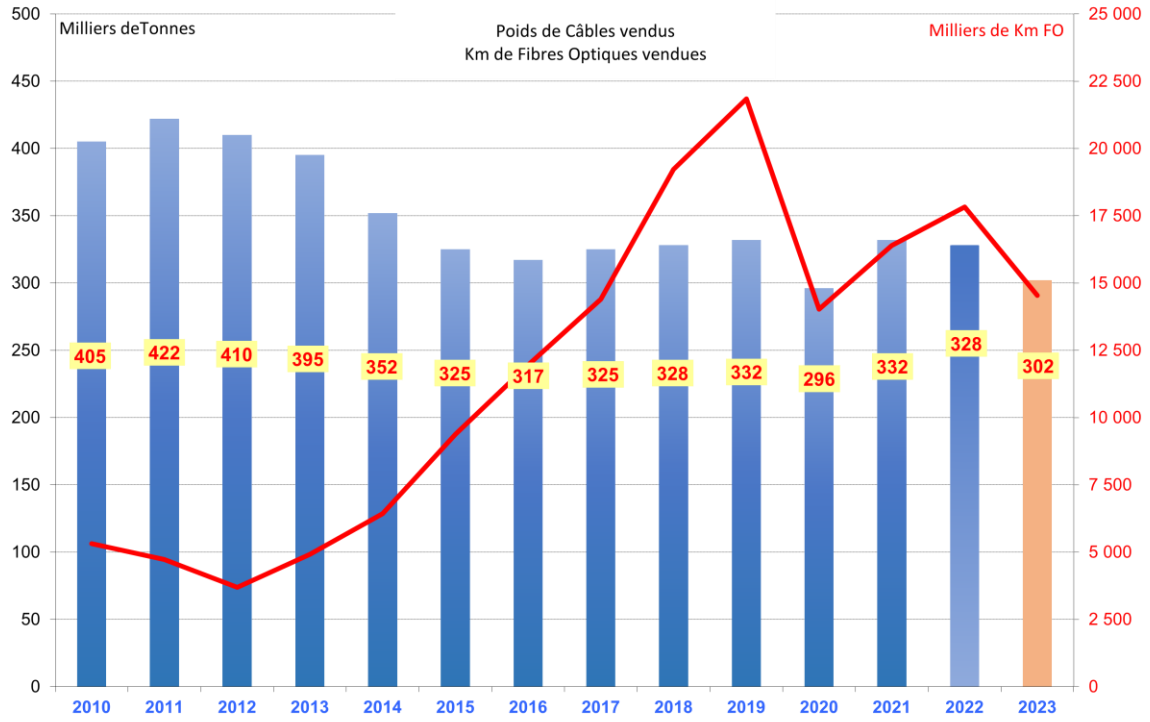

La production en volumes

La production globale de câbles, hors câbles sous-marins et câbles à fibre optique, est en baisse par rapport aux années précédentes, exception faite de 2020, avec un total de 300 000 tonnes tous produits confondus. Le tonnage des métaux conducteurs livrés en câbles à âmes métalliques s'élève à 167 000 tonnes, en recul de 11 %.
En métropole, les tonnages de métaux perdent environ 9 %. Le kilométrage de fibres optiques livrées en câbles, quant à lui, régresse de 18 % à 11 millions de kilomètres, bien loin des 20 millions de kilomètres atteints en 2019.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Dans le domaine des réseaux d'énergie, l'activité reste en deçà des attentes, la transition énergétique n'a pas apporté la croissance escomptée, en particulier pour les réseaux de distribution.

Les matériels de raccordement suivent cette même tendance.

Les câbles destinés à la construction et à l'industrie sont en décroissance. Ils pâtissent du ralentissement économique et de l'anémie du bâtiment. Toutefois, l'activité industrielle a légèrement progressé, démontrant la vitalité des entreprises.

Concernant les câbles de données, tous les segments de marché s'infléchissent à l'exception de celui des câbles à fibre optique multimode, en progression de 9% en volume pour les ventes réalisées tant en France qu'à l'export. Pour les câbles à paires torsadées destinés aux installations tertiaires et industrielles, la perte de volume est de 25 % par rapport à 2022, alors que l'année 2022 présentait déjà une baisse de 10% par rapport à 2021.

Pour les câbles de télécommunications à fibre optique, l'année 2023 se solde en France par un recul de l'ordre de 20% en volume, alors que 2022 avait déjà affiché une baisse de 20% par rapport à 2021. Ces résultats sont consécutifs, d'une part, au ralentissement des déploiements de la fibre optique, le Plan France THD arrivant à son terme, et d'autre part, au maintien d'un niveau élevé d'importations. En effet, l'implantation de concurrents asiatiques en Europe leur permet de contourner les droits antidumping imposés par la Commission Européenne sur les importations de câbles à fibres optiques en provenance directe de Chine.

Les volumes de câbles métalliques régressent de près de 25% par rapport à 2022, du fait de la fermeture programmée de la « boucle locale cuivre ».

Les accessoires pour réseaux de télécommunications subissent aussi, de plein fouet, à la fois l'aboutissement du Plan France THD et la fermeture de la boucle locale cuivre. Les accessoires pour les réseaux optiques notent une baisse de près de 24% à périmètre constant.

► Aboutissement du Plan France Très Haut Débit

Très engagés dans la complétude du Plan France Très Haut Débit dès son origine, les adhérents du SYCABEL ont pris une large part aux travaux des instances chargées de la réussite de ce projet national d'envergure.
L'Indicateur Industriel de déploiement du Très Haut Débit lancé en 2008 par le SYCABEL a démontré, au fil des trimestres, la contribution prépondérante de la Profession à la fourniture de câbles et accessoires télécoms à fibre optique.

Le fléchissement des livraisons amorcé en 2021 s'est accentué en 2022 puis en 2023 pour s'établir au quatrième trimestre à un niveau proche de celui du deuxième semestre de 2015. Le fort repli de l'Indicateur sur l'ensemble de l'année 2023 (-32 % au quatrième trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022) est certes consécutif au ralentissement du déploiement de la fibre optique dans une phase de fin de cycle du Plan France Très Haut Débit.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

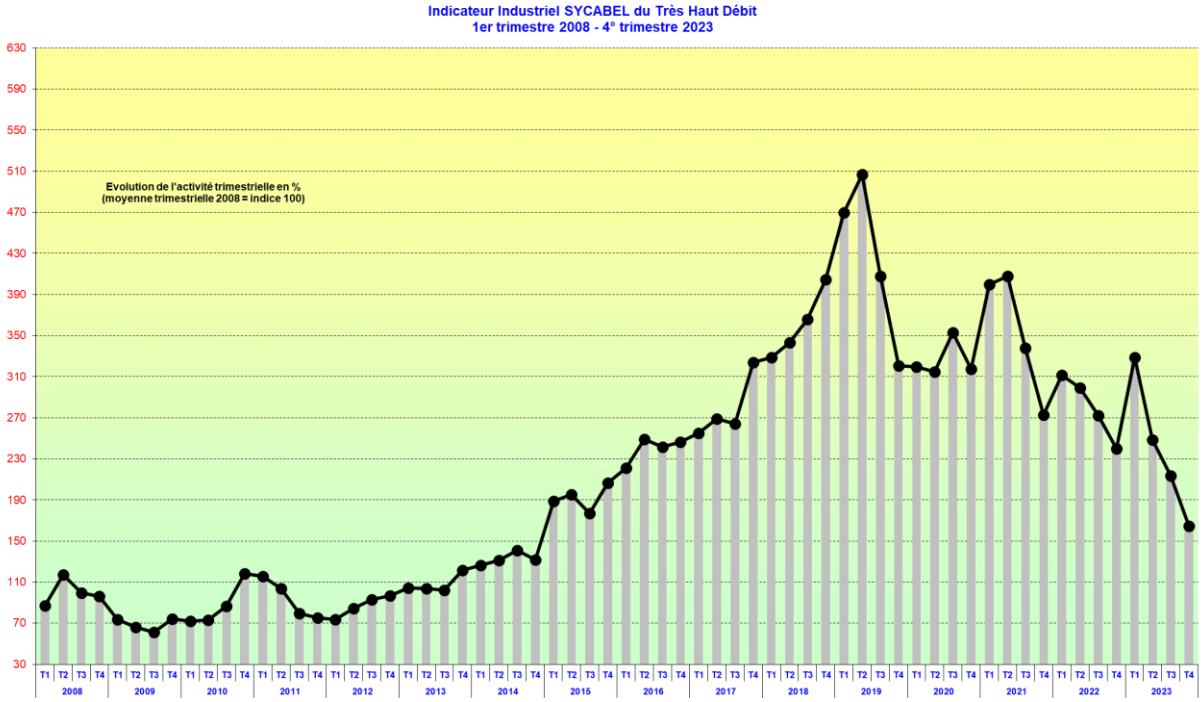

Cependant, d'autres facteurs influent sur le niveau d'activité de la filière française qui maintient sa vigilance, tant face à la pression exercée par les importations toujours soutenues, qu'en raison des risques de restrictions budgétaires.
Cette situation affaiblit l'industrie française de la fibre optique et, par là même, la souveraineté numérique nationale. La France doit conserver une filière industrielle forte pour garantir l'exploitation, la maintenance et la résilience de ses infrastructures numériques essentielles.
C'est pourquoi, le SYCABEL maintient son engagement auprès des acteurs institutionnels du FttH (ANCT, ARCEP, Banque des Territoires), des syndicats et associations concernés (AVICCA, SERCE), sans omettre la plateforme Objectif Fibre.

► Maintenance et résilience des réseaux optiques

Grâce au Plan France Très Haut Débit, le pays s'est doté de réseaux à fibres optiques en passe de couvrir l'ensemble du territoire. Ces infrastructures sont devenues essentielles à la vie économique, politique et sociale. Il convient désormais de préserver et entretenir ce patrimoine.
La résilience dans les réseaux optiques se réfère à la capacité des installations à maintenir ses opérations et à récupérer rapidement à la suite de perturbations ou d'incidents.
Dès 2021, le SYCABEL publiait un livre blanc « La qualité des infrastructures Fibre Optique » qui mettait l'accent sur la nécessité d'utiliser des composants (câbles et accessoires) de qualité adéquate, adaptés au mode de pose, en conformité avec les normes en vigueur et installés dans le strict respect des règles de l'art.
Plus que jamais la Profession rappelle que ces bonnes pratiques sont le facteur-clé du succès des déploiements et garantes de réseaux robustes, résilients, pérennes, homogènes et interopérables.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

Les réseaux font l'objet de nombreuses interventions durant leur exploitation et une maintenance régulière conduite par des personnes qualifiées doit être effectuée afin d'assurer leur bon fonctionnement et leur durabilité. Trois types de maintenance sont recommandés. A la maintenance corrective s'ajoutent la maintenance préventive qui vise à mettre en place des procédures standardisées d'exploitation ainsi que la maintenance prédictive qui planifie des audits et contrôles réguliers.

Compte tenu de la variété des évènements susceptibles de détériorer le réseau, il est fondamental de dimensionner en conséquence et localement les ressources à mobiliser, qu'il s'agisse de moyens humains, d'équipements d'intervention et de stocks suffisants.

De plus, intégrer des pratiques éco-responsables dans les phases de maintenance permet de réduire significativement l'empreinte environnementale des réseaux tout en garantissant leur bon fonctionnement et leur durabilité.

Dans un contexte international marqué par son instabilité géopolitique et énergétique, le SYCABEL prône l'impérieuse nécessité de veiller à la souveraineté industrielle de la filière française du câble qui est à même de garantir localement la disponibilité des matériels essentiels pour une exploitation et une maintenance de qualité.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

Les câbles électriques et de communication : des prévisions porteuses à moyen terme

► 2024 : une année de rééquilibrage

La croissance mondiale devrait se maintenir à 3,2 % en 2024 et 2025, soit le même rythme qu'en 2023, mais bien moins que la moyenne historique des 20 dernières années qui s'établissait à 3,8 %. Malgré le reflux de l'inflation mondiale (de 6,8 % en 2023 à 5,9 % prévus en 2024, puis à 4,5 % en 2025), l'activité devrait subir les effets du durcissement des politiques monétaires, du contexte d'endettement élevé et des incertitudes géopolitiques.

Dans la zone EURO, le niveau de croissance, très bas en 2023 à 0.4%, est attendu à 0.8% en 2024 et 1.5% en 2025.

En France, la croissance serait proche de la moyenne de la zone EURO, 0.7% en 2024 et 1.4% en 2025. Le taux d'inflation serait orienté à la baisse, à 2.5% en 2024 et 1.7% en 2025 (après 5.7% en 2023). Les perspectives sont mornes dans le secteur du bâtiment selon la FFB qui table sur une activité en recul de 5.5%, fortement impactée par le faible niveau de production de logements neufs (-21,3%) et de bureaux (-13.3%).

En dépit de ce contexte maussade, le SYCABEL aborde 2024 comme un tremplin et reste mobilisé pour les transitions énergétique et numérique au cœur desquelles les câbles jouent un rôle prépondérant.

Des perspectives d'activité prometteuses

Un certain nombre de facteurs sont en effet favorables aux fabricants de câbles électriques et de communication et aux matériels de raccordement associés pour les années à venir :

- La très forte augmentation des besoins liés à la transition énergétique dans les infrastructures de transport et de distribution d'énergie ne pourra être satisfaite sans développer les réseaux.
- Les nouvelles unités de production d'énergie - nucléaire, solaire, éolien terrestre et maritime - vont nécessiter une connexion au réseau. Il en va de même pour les nouveaux usages liés à la décarbonation de l'industrie, au chauffage des bâtiments, à la mobilité électrique…
- RTE fait état d'un besoin d'investissement de 100 milliards d'€ d'ici 2040, avec un rythme qui passerait de 1,5 milliard en moyenne ces dernières années à 3,7 milliards dès 2027.
- Enedis prévoit d'investir 96 milliards d'€ d'ici 2040 avec un niveau annuel passant de 3,4 milliards actuellement à 5,5 milliards en 2030. An plan européen, les besoins d'équipement des réseaux de transport et distribution sont évalués par ENTSO-E (Réseau Européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité) et E.DSO (Association des opérateurs de systèmes de distribution européens) à un total de 1300 milliards d'€ sur les 20 prochaines années.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

- Les marchés de l'industrie, de l'automobile, de l'aéronautique, du ferroviaire, devraient être stimulés par les projets de décarbonation des sites industriels, le développement des usages de l'électricité, le véhicule électrique ainsi que les projections optimistes de l'aéronautique.
- Le marché des câbles de données, pour sa part, bénéficiera du développement de l'IA et des créations/extensions de data centers.

Seul le marché des télécoms affiche de sombres perspectives. Si l'Europe ne parvient pas à contrecarrer les contournements des mesures anti-dumping qu'elle a adoptées dans le domaine des câbles à fibre optique à l'égard des importations chinoises, le risque est élevé de voir s'appauvrir le tissu industriel français.
L'espoir réside dans la mise en place par les opérateurs de programmes de maintenance du réseau. Ceux-ci sont plus que nécessaires afin de ne pas mettre en péril le fonctionnement des activités de télémédecine, télésurveillance, télétravail. A ce jour, toutefois, ils ne sont pas réellement engagés.
Afin que cela bénéficie aux fabricants français qui sont confrontés au dumping asiatique, il faudra de surcroît que les clients acceptent de prendre en compte des critères autres que le prix - notamment les dimensions sociétales et environnementales - dans leurs consultations et attributions de marchés.

Les grands défis que la filière s'apprête à relever

Bien que la filière industrielle du câble soit éprouvée, les adhérents du SYCABEL gardent le cap et mettent tout en œuvre pour transformer les enjeux des années à venir en véritables opportunités.

C'est ainsi que la Profession poursuit ses efforts pour décarboner son industrie et l'ensemble de sa production.

Parallèlement, elle s'attache à résister aux importations subventionnées, notamment par la Chine qui dispose de capacités de production surdimensionnées par rapport à son marché intérieur et est prête à beaucoup de concessions, notamment financières, pour exporter ses surplus.

Afin de répondre aux besoins considérables annoncés par les DSO et TSO français et européens, le SYCABEL est confronté à un triple enjeu en termes d'investissements, de personnel et de matières premières.
En matière d'investissements à réaliser pour satisfaire des besoins de livraison de câbles supérieurs de plus de 50% au volume actuel, les industriels souhaitent disposer de visibilité et de garanties sur la capacité de financement des investissements demandés par les opérateurs T&D, tant en France qu'à l'étranger. Il s'agit là d'un point crucial nécessitant une prise en compte immédiate en raison du délai - 30 à 36 mois - entre le début d'étude d'un projet d'augmentation de capacité de production, sur un site existant ou par création d'un nouveau site, et les premières fabrications.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | **www.sycabel.com**

En matière de ressources humaines, l'extension des réseaux va impliquer le recrutement d'hommes et de femmes chez les opérateurs T&D, les installateurs et les industriels. Le SYCABEL se félicite de la mise en œuvre du projet « Ecoles des Réseaux pour la transition énergétique » qui a pour vocation d'attirer vers la filière des étudiants en Bac Pro et BTS et va contribuer à pourvoir des postes.

Enfin, l'enjeu lié aux matières premières est essentiel. Pour augmenter significativement le volume de câbles produits, il faut augmenter les achats de matières, notamment de l'aluminium et du cuivre. Le risque de pénurie en cuivre existe probablement mais ne parait pas imminent. En ce qui concerne l'aluminium, le risque n'est pas dans les réserves de bauxite qui sont abondantes.
Le frein se situe au niveau des capacités industrielles de transformation de la bauxite en aluminium et de l'accès aux usines, la Chine, la Russie et l'Ukraine étant des acteurs majeurs dans ce secteur. Dans un contexte le recyclage des matières premières, la capacité de l'industrie du câble à les incorporer dans ses fabrications devient également une préoccupation majeure.

La feuille de route de la Profession en 2024

Les orientations stratégiques du SYCABEL s'inscrivent dans la continuité de celles de 2023 et concernent :

- La transition numérique
- La transition énergétique
- L'amélioration des performances des produits dans le domaine de la sécurité incendie
- L'implication au sein du Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Energétiques (NSE)
- La poursuite des travaux au sein du CSF Infrastructures Numériques
- La vigilance sur les évolutions règlementaires
- Les travaux techniques.

Deux sujets-phares

Contribution à la réussite de la transition énergétique et à l'électrification de l'Europe : le SYCABEL s'engage mai souhaite une planification

Au regard des besoins annoncés par Rte, dans son schéma décennal de développement du réseau (SDDR) 2024, et par Enedis dans son document préliminaire au « Plan de Développement de Réseau de 2023 », les adhérents du SYCABEL détiennent un des rôles prépondérants dans la réussite de la transition énergétique.
En effet, les besoins sont colossaux. La production de câbles pourrait être quasiment multipliée par deux par rapport à ces dernières années. Les évolutions techniques du réseau devront être accompagnées, non seulement pour satisfaire l'augmentation des liaisons 400kV, mais aussi pour répondre à la nécessité de fournir des câbles sous-marins flottants, des câbles de grandes longueurs, tout en s'adaptant aux enjeux des matières premières et recyclées.
La Profession milite parallèlement pour une harmonisation des méthodes et des essais de qualification afin de gagner en délais de qualification et en coûts associés, tout en réduisant et optimisant le nombre de références.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com

Cependant, la capacité novatrice des fabricants devra être soutenue par des normes de performances et non des normes descriptives.

Déjà des grands projets se font jour. Deux d'entre eux peuvent être cités, tant terrestre que sous-marin :

- German Corridor : 2 500 km de liaison souterraines HTB en Allemagne destiné à transporter les énergies renouvelables produites au nord du pays vers le sud du pays,
- Celtic Interconnector : liaison sous-marine de 500 km devant relier l'Irlande au continent européen en France

Pour ce qui concerne le réseau aérien HTA d'Enedis, 20 000 km sur les 48 000 km de lignes devront être enfouis ou consolidés d'ici 2032 car ils présentent des risques avérés au regard du référentiel climatique et de la présence de zones boisées.
Pour le réseau aérien BT, Enedis met l'accent sur une accélération de la suppression des réseaux aériens en fils nus, plus fragiles au quotidien et plus sensibles aux risques climatiques, sans toutefois négliger le défi majeur que représente la gestion de la réalimentation des derniers clients.

Il est donc primordial pour les câbliers d'avoir une visibilité à long terme pour évaluer les efforts d'investissements industriels qu'il conviendra de mener. Ceux-ci ne pourront être déterminés qu'à travers un travail conjoint avec les TSO et DSO et concrétisé par des engagements fermes à long terme et des commandes avec garanties pour sécuriser les investissements.

Tout cela s'appréhende dans un contexte européen déjà très largement tendu, les autres TSO européens réservent ou ont déjà réservé des capacités pour sécuriser les approvisionnements de câbles nécessaires à leurs propres réseaux. A titre d'exemple, on peut noter le contrat de près de 4 milliards d'euros de l'opérateur néerlandais TenneT attribués à ses fournisseurs de câbles pour connecter ses parcs éoliens offshore en Mer du Nord.

Evolution du Règlement Produits de Construction (RPC) au service des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH) pour une meilleure sécurité

Avec la publication de l'arrêté du 17 mai 2024 modifiant la classification de la réaction au feu des câbles dans les ERP et les IGH, le Bureau de la Prévention de la règlementation incendie a précisé la performance des câbles qu'il exige dorénavant pour assurer la sécurité du public dans ces bâtiments.
Auparavant, les quantités de fumées et la nature des gaz émis lors d'un incendie dues aux câbles étaient inconnues. Leur caractérisation était nécessaire. Elle est désormais possible grâce à cet arrêté qui conditionne l'application du RPC.

A compter du mois de mai 2025 il sera obligatoire d'installer des câbles ayant une euroclasse C_{ca}-s2,d2,a2 garantissant un faible dégagement de fumée, limitant la toxicité des gaz émis et ne propageant pas l'incendie.
Ce changement entrainera la mise à disposition sur le marché par les industriels de câbles développés à cet effet. Les adhérents du SYCABEL se sont engagés depuis de longues années dans cette démarche de sécurité et sont d'ores et déjà prêts pour guider les différents acteurs dans la mise en place de cette règlementation.

SYCABEL
17, rue de l'Amiral Hamelin – 75116 PARIS | Téléphone : 33 (0)1 47 64 68 10
Mail : dg@sycabel.com | www.sycabel.com